

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	78 (2006)
Heft:	1: Coopératives et PPE
Artikel:	Les coopératives et fondations d'habitation jurassiennes unissent leurs forces...!
Autor:	Jaques, Francis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-130053

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES COOPÉRATIVES ET FONDATIONS D'HABITATION JURASSIENNES UNISSENT LEURS FORCES...!

Francis Jaques

Ce jeudi soir 2 février 2006, les responsables de coopératives et fondations d'habitation jurassiennes répondent spontanément à l'invitation qui leur est faite de se réunir à l'Hôtel Victoria à Delémont. Francis-Michel Meyrat, membre du comité de l'Association Suisse pour l'Habitat (ASH), section romande, domicilié depuis peu à Rossemaison/JU, est l'auteur de cette heureuse initiative.

Son but est de resserrer les liens entre les membres de l'ASH du canton du Jura et du Jura bernois, de créer un groupement et de le représenter avec Robert Roth de Moutier, au sein du comité de l'ASH romande.

Francis-Michel Meyrat, président de cette 1^{ère} réunion «informelle», est agréablement surpris d'accueillir les principaux représentants du mouvement coopératif jurassien qui traite du logement social et de saluer aussi Michel Erard, chef cantonal du Bureau de l'habitat jurassien, Jacques Riat, chef du Service des Affaires sociales et du Logement de la Ville de Delémont, et Francis Jaques, secrétaire ASH. A tour de rôle, les prénommés se sont exprimés sur les difficultés rencontrées actuellement, bloquant tous projets susceptibles de répondre au besoin de mettre sur le marché des logements à loyers modérés et plus particulièrement destinés aux familles.

Au niveau de la politique cantonale, Michel Erard confirme que les moyens font défaut vu que les aides fédérales sont suspendues. Jacques Riat abonde dans le même sens et relate les efforts entrepris par la Ville de Delémont il y a quelques années déjà : mise en place d'un important concours d'architecture qui déboucha sur le projet «Le logement du futur». Malheureusement, là où le «bât blesse», c'est l'éternel problème du financement! Par contre, les autorités ont l'intention de soutenir un autre secteur, celui de la rénovation, voire de la réhabilitation de logements. La démarche concerne aussi les communes rurales qui disposent de logements vides.

A son tour, le secrétaire de l'ASH apporte un éclairage sur les différentes facilités financières de l'organisation faîtière et tient à retracer les quelques aléas malheureux de la politique fédérale du logement, notamment une nouvelle loi fédérale encourageant le logement à loyer ou à prix modérés (LOG), mise en vigueur le 1^{er} octobre 2003, mais sans crédits!

En effet, alors que le Conseil des Etats avait adopté, en été 2002 déjà et sans opposition, un crédit-cadre de 496,4 millions destiné aux aides directes (prêts à taux préférentiels, voire sans intérêt), le Conseil national, dans son 1^{er} train de mesures d'économies, abaissa le crédit-cadre à 300 millions au printemps 2003.